

AGENDA:

À L'ATTENTION DES ÉLUS COMMUNAUX

Nous nous réjouissons de vous retrouver le samedi 7 décembre au restaurant du Soleil à Saignelégier, à 9 heures, pour la conférence des élus communaux. L'invitation et le programme vous a été envoyé par courriel. Si l'un-e de vous ne l'a pas reçu, merci de me le signaler.

Consignes de vote objets fédéraux

Acceptez-vous l'arrêté fédéral du 29 septembre 2023 sur l'étape d'aménagement 2023 des routes nationales ?	NON
Acceptez-vous la modification du 29 septembre 2023 du code des obligations (droit du bail : sous-location) ?	NON
Acceptez-vous la modification du 29 septembre 2023 du code des obligations (droit du bail : résiliation pour besoin propre) ?	NON
Acceptez-vous la modification du 22 décembre 2023 de la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal) (financement uniforme des prestations) ?	NON

AU PARLEMENT CETTE SEMAINE

[Nos élu.e.s sont au service de la population.](#)
[Leurs interventions sont sur notre site.](#)



SOUTIEN À PAULINE GODAT

- Samedi 9 novembre 2024 de 13h à 15h : Marché de Saint-Martin
- Lundi 11 novembre 2024 de 16h à 18h : Gare de Delémont
- Samedi 16 novembre 2024 de 9h à 12h : Marché de Saignelégier
- Samedi 16 novembre 2024 de 13h à 15h : Marché de Saint-Martin

Congrès du 6 novembre à Saignelégier Lancement d'une initiative cantonale

Le Congrès a décidé du lancement d'une initiative cantonale pour garantir l'accès aux structures d'accueil de l'enfance dans le Jura. Ce projet vise à assurer une place pour chaque enfant en âge préscolaire, en finançant ces services de manière équitable. L'initiative demande une contribution des employeurs, en plus des parents, de l'État et des communes, pour un soutien durable aux familles et l'épanouissement des enfants.



Les membres du Congrès se sont également prononcés sur les quatre objets fédéraux soumis au vote le 24 novembre prochain ; ce sera quatre fois non.

Pour terminer, **le Congrès a plébiscité la modification de la Constitution jurassienne en faveur de la création du district de Moutier**, objet cantonal soumis à la population le 24 novembre.

[Lien vers le communiqué de presse.](#)

Le PSJ soutient Pauline Godat

